

Antibiotiques et conciliation médicamenteuse

Réunion régionale
Contrat de bon usage et Politique du médicament
vendredi 8 juillet 2016

Anne de SAUNIERE

Responsable- Cellule politique du médicament et des produits de santé
DSP – Pôle VSS – Département QSPharMBio

— Politique régionale du médicament et des produits de santé – Appuis et leviers

— Des structures régionales d'appui :

- OMEDIT
- CCLIN-ARLIN
- CRPV, etc.

— Des leviers :

- Les contrats conclus avec les établissements de santé qui les engagent dans une démarche de qualité, sécurité et d'efficience de la prise en charge médicamenteuse (CPOM, contrats d'engagements du plan ONDAM, **contrat de bon usage**)
- L'accompagnement de terrain et le soutien financier de l'ARS pour les établissements et les professionnels de santé (ex : appels à projet)

— Politique régionale du médicament et des produits de santé - Objectifs opérationnels

— 3 objectifs opérationnels :



Politique régionale du médicament et des produits de santé - Programme d'actions

Objectifs opérationnels	Améliorer l'efficacité et le bon usage des produits de santé	Améliorer le parcours de soins des franciliens	Réorganiser l'offre de soins
Actions	<ul style="list-style-type: none"> - Plan ONDAM : bloc médicaments prescrits à l'hôpital - Plan de promotion des médicaments génériques 	Lutter contre la iatrogénie aux anti-vitamines K : évaluer une structure de télémédecine	Rationaliser la préparation des médicaments anticancéreux stériles en établissement de santé
	Améliorer la prise en charge médicamenteuse en EHPAD	Mettre en place un parcours de soins hépatite C	Réorganiser les activités de préparation de la nutrition parentérale au sein des établissements de santé
	Lutter contre l'antibio-résistance	Améliorer la prise en charge médicamenteuse dans les CSAPA	
	Evaluer l'observance dans le diabète de type II	Déployer la conciliation médicamenteuse dans tous les secteurs de soin	

Lutter contre l'antibiorésistance

Un engagement régional fort (suivi, objectifs, résultats):

- La politique régionale du médicament et des produits de santé, le programme médicament du plan triennal ONDAM
- Propias, Circulaire 15 mars 2012 DARI en EMS
- Instruction du juin 2015
- Deux chargées de mission ARS sur l'antibiorésistance depuis septembre 2015

En lien avec l'assurance maladie et les structures d'appui

- ARLIN/CCLIN, OMEDIT, CRPV, SRA

Gouvernance

- Un comité de pilotage ARS/Assurance maladie en cours de constitution
- Un Conseil scientifique « antibiotiques et antibiorésistance »

Des missions confiées aux ARS pour une déclinaison régionale

- 1. Mettre en place un suivi des consommations et des résistances dans tous les secteurs de soins**
pour les ES : Suivi des consommations et résistances => organiser le recueil => déploiement de Consores
- 2. Mobiliser l'ensemble des professionnels de santé du secteur des soins de ville et des établissements de santé et médico-sociaux pour un usage raisonné des ATB**
- 3. Garantir la mise en œuvre effective du conseil en antibiothérapie à l'attention de l'ensemble des professionnels de santé concernés**
- 4. Promouvoir une information et une implication du patient à toutes ses étapes de prise en charge sur l'usage raisonné des antibiotiques.**



Bon nombre d'actions en cours

— Actions de l'ARS et de l'OMEDIT pour le déploiement de la CM en Ile-de-France

Appel à projet régional

Impulser la mise en place d'actions en lien avec la CM afin de promouvoir les collaborations entre les différents secteurs de soins

ARS

Juillet 2016

Formation

Initiale

Plateforme e-learning Paris VII

- *internes et externes médecine et pharmacie*

Continue (DPC)

e-learning + présentielle Université Paris V

- *Equipe de professionnels de santé/ tout secteur/ par thématique*

OMEDIT

Novembre 2016

Mise à disposition d'outils

(HAS, SFPC, OMEDIT, issus de l'appel à projet ...)

Site de l'ARS

Dès disponibilité des outils

Appel à projet régional « Conciliation médicamenteuse »

Objectif : Impulser la mise en place d'actions de CM afin de promouvoir les collaborations entre les différents secteurs de soins

Périmètre

- Destiné aux ES ayant une maturité en termes de pharmacie clinique, quel que soit leur statut juridique
- Deux domaines ciblés : personnes âgées, oncologie

Budget : maximum de 20 000 € par projet

Calendrier : - publication avant fin juillet 2016

- sélection des projets avant le 15/12/2016

— Merci de votre attention !

*Informations complémentaires et contacts :
site internet ARS Ile-de-France/Santé
publique/Veille et sécurité
sanitaires/Politique du médicament*